

# Didier Le Gac

Député  
3<sup>e</sup> circonscription du Finistère

**Renaissance**  
MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

[didier.legac@assemblee-nationale.fr](mailto:didier.legac@assemblee-nationale.fr) • [www.didierlegac.bzh](http://www.didierlegac.bzh)

## Communiqué de Presse

29 mars 2023

### La loi de Didier LE Gac pour lutter contre le dumping social dans le transmanche est adoptée à l'unanimité !

Presque 1 an jour pour jour après le licenciement brutal de près de 800 marins anglais par l'armateur P&O, qui avait choqué l'ensemble des opérateurs du transport maritime de passagers, Didier Le Gac se félicite que l'Assemblée nationale ait adopté hier soir, à l'unanimité, sa proposition de loi. Le député salue également l'esprit transpartisan qui a prévalu durant les travaux en commission et les débats dans l'hémicycle. Il remercie l'ensemble des organisations syndicales et professionnelles qui l'ont soutenu et travaillé avec lui sur cette proposition de loi.

Ce texte destiné à lutter contre le dumping social des marins sur les navires à passagers opérants dans les liaisons transmanche, apporte ainsi 2 dispositifs essentiels :

- un salaire minimum obligatoire, pour tous les marins, quelque soit le pavillon du navire ;
- le respect d'un temps de repos à terre équivalent au temps d'embarquement.

Ces dispositions sont complétées par des mesures de contrôle et de sanctions en cas d'infraction.

C'est une belle première étape et un message fort envoyé par la France à l'ensemble du monde maritime. Il conviendra à présent de renforcer ce message auprès des autres états européens : le Secrétaire d'Etat à la mer, Hervé Berville, très mobilisé sur le sujet, s'est d'ailleurs engagé à le porter auprès de l'Union Européenne. Didier Le Gac salue également le fait que le ministre ait annoncé la signature prochaine d'un décret excluant le recours au RIF sur les liaisons transmanche.

Il rappelle aussi - et quel symbole- que le parlement britannique a voté cette semaine une loi quasiment identique, portant également sur le salaire minimum.

L'appel de Saint-Malo lancé en novembre 2022 par Jean-Marc Roué, président de la Brittany Ferries, aura donc été entendu car, au-delà de cette loi sur le dumping, c'est bien l'avenir de la marine marchande française qui est en jeu.

Didier Le Gac restera vigilant sur l'application effective de son texte et la mise en œuvre des moyens affectés aux objectifs de la loi.